

*Initiatives ministérielles*

Il faut considérer cela dans le contexte du type de système que nous avons. Le Canada est une fédération, de sorte que tous les pouvoirs souverains sont distribués entre le fédéral et les provinces. Les gouvernements provinciaux sont les seuls à pouvoir adopter des lois dans un nombre considérable de domaines. Nous adoptons des lois dans un nombre restreint de domaines, dans essentiellement la moitié des domaines constitutionnels et pourtant, nous siégeons un plus grand nombre d'heures que les gouvernements qui doivent légiférer dans l'ensemble de ces domaines.

Prenez la France, par exemple, qui est un État unitaire. Le Parlement français légifère dans tous les domaines constitutionnels et ne siège pourtant que 149 jours par année—soit considérablement moins que nous. En Australie, qui constitue un meilleur exemple parce que c'est aussi une fédération et, donc, un régime de partage des pouvoirs constitutionnels, le Parlement siège 66 jours.

Je n'ai donc aucune hésitation à dire aux Canadiens que je suis persuadé que nous accomplirons autant que maintenant. J'irai même jusqu'à dire à mes collègues que nous pourrons, en fait, accomplir davantage conformément à la nouvelle formule si nous, parlementaires, faisons notre travail comme je crois que nous devrions le faire. Et j'y reviendrai dans un instant.

Je crois que ces modifications sont importantes et nécessaires. Je serais prêt à m'en accommoder en ma qualité de député, que ce soit au sein du gouvernement ou de l'opposition.

**M. Brewin:** Député de l'opposition. J'espère que vous aurez bientôt l'occasion de reprendre ce titre.

**M. Thacker:** Eh bien, je crois qu'au tournant du siècle, nous vivrons une session dans l'opposition, mais j'espère que ce sera de courte durée.

Le Parlement canadien, à qui revient la moitié des pouvoirs constitutionnels, siège donc effectivement pendant beaucoup plus de jours que d'autres parlements qui jouissent de toute la gamme des pouvoirs constitutionnels.

Examinons la question d'un autre point de vue. Combien de projets de loi sont adoptés par d'autres parlements chaque jour de séance? À partir du nombre total des projets de loi et des jours de séance dans une session, nous pouvons affirmer qu'en moyenne, nous adoptons environ un projet de loi par jour de séance. Cela peut sembler beaucoup et pourtant, en Australie, où les pouvoirs constitutionnels sont les mêmes que les nôtres, on adopte 14 projets de loi par jour de séance. Dans ce pays, les comités se réunissent et préparent tous ces projets de loi en vue de leur adoption, de telle sorte que lorsque la Chambre en est saisie, leur étude prend moins de temps

puisque les comités ont déjà fait leur travail. Voilà l'argument que je tenais à présenter.

En vertu des modifications dont nous sommes saisis, les comités permanents, ces 20 comités permanents répartis en cinq secteurs, peuvent consacrer du temps pour accomplir les fonctions dont nous ont chargés nos électeurs, c'est-à-dire pour siéger aux comités et élaborer des politiques, examiner le travail des ministères, revoir des parties de la loi et formuler des recommandations sur la façon d'amender les projets de loi et de modifier les lois pour arriver à une plus grande efficacité.

Le travail serait donc fait à l'avance et des projets de loi précis et conformes seraient proposés à la Chambre.

• (1350)

Quand on a affaire à de telles propositions précises, il n'est pas facile de modifier l'objet et l'orientation dont elles s'inspirent. J'ai toujours apprécié le travail qui se fait au niveau de la politique, où l'on cherche à obtenir la participation des bureaucrates pour élaborer un projet de loi. C'est exactement ce que les nouvelles règles nous permettront de faire.

Cette façon de procéder produit peu d'avantages politiques, parce qu'il est souvent difficile de se dire responsable de telle ou telle disposition. Pourtant, étant donné mes 12 années d'expérience comme député, je peux vous assurer que chacun de nous a eu une influence sur les projets de loi et sur l'esprit général des politiques que le gouvernement a mis en oeuvre. Je suis très fier de nos réalisations.

Où en sont les autres pays sur ce chapitre? Les États-Unis ont un arsenal de pouvoirs impressionnant et parce qu'ils constituent une superpuissance, ils ont un million de questions différentes à examiner, c'est-à-dire plus que nous au Canada. Ils adoptent en moyenne 10 projets de loi par jour de séance, alors que nous n'en adoptons qu'un.

Les Pays-Bas adoptent 14 projets de loi par jour de séance. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, qui est socialiste, en adopte huit. Quant au gouvernement suédois, lui aussi socialiste, il en adopte sept. Nous en adoptons un.

Il ne fait aucun doute que les nouvelles propositions nous permettront d'adopter un plus grand nombre de projets de loi chaque jour où la Chambre siégera, mais c'est tout à fait normal car nous n'en adoptons qu'un alors que l'Australie en adopte 14, les Pays-Bas, 14, le Japon, 9, et les États-Unis 10. Il ne faut pas penser qu'en adoptant les nouvelles propositions, nous allons perdre notre temps ou abuser le Parlement de quelque façon que ce soit.